



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



BUREAU DIRECTEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 AVRIL 2021 (visioconférence)

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : **Membres indépendants :**
Mesdames : Véronique GAYRAUD - Laurence MARTINEZ - Ghyslaine SALDANA

Messieurs : Michel CAUSSADE - Philippe LAURAIRE - Jérôme SEGURA

Présidents de district :
Messieurs Francis ANJOLRAS - Raphaël CARRUS - René LATAPIE

Participent : **Messieurs Olivier DAURIOS - Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU - Jérémy RAVENEAU**

Excusé : **Monsieur David DURUSSEL**

Ouverture de la Séance à 10h00

Préambule

Le Président Arnaud DALLA PRIA remercie les membres pour leur présence et leur souhaite la bienvenue pour ce tout premier bureau directeur de la nouvelle mandature.

VOLET SOCIAL

Point de situation accompagnement de la Ligue avec le Cabinet SPINPART

Le cabinet SPINPART, chargé de l'accompagnement de la Ligue sur le volet RH, a débuté les entretiens et a lancé le questionnaire à l'attention du personnel de la Ligue.

Les travaux du cabinet vont servir de base de travail afin de réorganiser les services de la Ligue et de déployer la nouvelle gouvernance qui sera effective au 1^{er} juillet prochain.

Dans le prolongement de ce déploiement, le Président souhaite que les Directeurs responsables des trois Directions nouvellement créées proposent au Bureau Directeur un plan de management global qu'ils mettront en œuvre pour faire fonctionner leurs services.

Le Président Arnaud DALLA PRIA ajoute qu'une réunion aura lieu très prochainement en présence des Présidents de Districts dans le but de réfléchir sur le fonctionnement de l'Equipe technique régionale (ETR).

Contrat de Monsieur Sylvain FIORENTINO

Suite à l'arrêt des aides ANS sur le contrat CDI de Sylvain FIORENTINO, le Bureau Directeur donne mandat au Président et à la Trésorière Générale pour réfléchir sur les modes de financement à la disposition de la Ligue (aides LFA, autres aides) dans le but de modifier son contrat de travail.

Poste à pourvoir au sein de la LFO

Un poste de Conseiller Technique PPF est à pourvoir (libéré par Mme DUMAS) → un appel à candidature sera effectué dans les prochains jours (poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2021).

VOLET FINANCIER

Avant d'évoquer les points liés à ce volet, le Président remercie à nouveau les membres du Comité Directeur en charge du secteur financier ainsi que les salariés du service comptable pour l'important travail réalisé depuis plusieurs semaines grâce à la qualité et l'investissement de tous.

Toutefois, il ajoute qu'au-delà des points positifs, plusieurs réflexions doivent être menées afin d'optimiser ce secteur :

Validation du fonctionnement du service financier

- **Optimisation du fonctionnement**

L'optimisation souhaitée passe tout d'abord par la validation du nouveau mode de gouvernance touchant ce secteur.

Le nouveau mode de gouvernance est validé à l'unanimité par le Bureau Directeur.

Dans le prolongement de cette validation, il est demandé au Directeur Général en charge du volet financier, Monsieur Christophe GENIEZ, de proposer une organisation de ce service.

Le nouveau mode de gouvernance doit permettre de dégager du temps aux salariés de ce secteur de manière à ce qu'ils puissent participer à des formations afin de renforcer leurs compétences

→ cette réflexion doit, à terme, concerner l'ensemble du personnel de la Ligue.

- **Nouvelle organisation du secteur bancaire**

Le secteur bancaire comprend plusieurs volets (parmi eux entre autres les prêts immobiliers ou encore les services bancaires) qui doivent faire l'objet d'une étude approfondie : à ce titre, il est proposé que Monsieur Michel CAUSSADE, soit mandaté par le Bureau Directeur pour prendre en charge cette étude.

Le Bureau Directeur à l'unanimité donne mandat à Monsieur Michel CAUSSADE pour évaluer et proposer un nouveau mode de fonctionnement du secteur bancaire de la Ligue.

- **Adhésion AE2F**

Le Bureau Directeur valide le fait d'adhérer à nouveau à l'AE2F (Association des Employeurs du Football Français) dès cette saison.

- **Stratégie de collecte du paiement des licences**

Le Président informe le Bureau Directeur de la réception de courriers émanant d'une minorité de clubs qui ne souhaitent pas régler le montant des licences pour l'année en cours.

Intervention de Monsieur Francis ANJOLRAS qui n'envisage pas de revenir sur le paiement des cotisations, d'autant plus que les clubs ont été, en parallèle, exonérés d'une partie des frais liés aux compétitions (engagements, gestion, etc.)

Monsieur Raphaël CARRUS rappelle que les clubs ont bénéficié pour la saison 2020/2021 du fond de solidarité mis en place par la FFF, les Ligues et les Districts (aide aux clubs de 10€ par licencié). Il ajoute qu'en outre les clubs, au regard de l'arrêt des compétitions en raison de la pandémie, ont réalisé des économies quant aux frais en lien avec les compétitions (frais de déplacements, frais d'officiels, etc.).

Le Président ajoute qu'une réflexion est en cours au niveau national visant à mettre en place une communication auprès des clubs dans le but de leur apporter un éclairage quant à l'utilisation qui est faite des sommes perçues dans le cadre des licences.

De plus, il propose qu'un courrier soit fait à l'attention des élus de l'Occitanie (Maires, Conseillers Départementaux et Régionaux) dans le but de leur rappeler le rôle essentiel que joue le football au sein du tissu social.

ENTRETIEN DES LOCAUX

- **Etat des lieux du parc informatique**

Le Président informe le Bureau qu'il doit rencontrer dans les prochains jours Monsieur Olivier LHOSPITALIER, informaticien de la Ligue, dans le but de dresser un état des lieux du parc informatique de la Ligue.

- **Déblocage d'un budget de travaux d'urgence**

Le président aborde plusieurs sujets en lien avec les locaux de la Ligue et les installations du Centre Régional du football (CRF) et qui vont nécessiter le déblocage de fonds afin de répondre rapidement à plusieurs problématiques.

- ✓ **Rafraîchissement des locaux** : il conviendrait de rafraîchir les murs des locaux (peinture) dont certains sont fortement dégradés.

✓ CRF

- Entretien des espaces verts : Monsieur Jérôme SEGURA prend la parole sur ce dossier qui fait suite à un entretien avec Monsieur Stéphane SIRVEN, responsable des espaces verts : il apparaît que l'état actuel de la tondeuse nécessite son remplacement → à ce titre, Monsieur SEGURA, en concertation avec Monsieur SIRVEN, va étudier plusieurs propositions d'acquisition d'un nouvel outil.
 - Salle de restauration : renouvellement du mobilier (tables et chaises) devenu vétuste.
- ✓ Transition énergétique des locaux : le Président informe le Bureau que dans le cadre de la transition énergétique souhaitée par le nouveau Comité de Direction, une étude est en cours de réalisation dans le but d'installer des panneaux photovoltaïques sur les deux sites de la Ligue visant à tendre vers une autonomie énergétique.

Après présentation des différents projets, le Président soumet le déblocage de fonds dans le but de les réaliser.

Le Bureau Directeur valide le déblocage d'un budget dans le but d'effectuer des travaux d'entretien urgent et de remplacer du matériel d'entretien du CRF.

PARTENARIAT / MARKETING / COMMUNICATION (PMC)

Monsieur SEGURA fait un point sur l'organisation du service PMC.

Il ajoute, par le biais de Monsieur GENIEZ, que la Mutuelle des Sportifs (assureur de la Ligue) versera dans le cadre du partenariat en place la somme de 100K€ à la Ligue.

Changement du logo de la LFO : suite au dernier Comité Directeur, plusieurs devis de sociétés visant à réfléchir à la création d'un nouveau logo ont été présentés, il s'agit maintenant d'affiner la qualité et les prestations des différents devis et créer le cahier des charges du nouveau logo de manière à avancer rapidement sur le sujet.

PROTOCOLE COVID CRF / LFO

Le Président informe le Bureau qu'un cas COVID a été détecté parmi les stagiaires lors de la formation BMF : le protocole sanitaire visant à isoler la personne concernée a été appliquée.

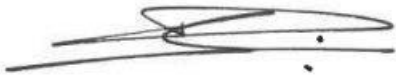
Toutefois, il apparaît que le protocole COVID pourrait être plus rigoureux, notamment en ce qui concerne les conditions de restauration des stagiaires (salle de restauration) ; il en est de même en ce qui concerne les salariés de la Ligue au sein de leurs bureaux.

Par conséquent, le Président souhaite qu'une note écrite (ainsi qu'un affichage dans les locaux) soit faite aux salariés afin de leur rappeler les gestes barrières qui doivent impérativement être appliqués.

Le Président informe le bureau qu'afin de respecter les gestes barrières (notamment la distanciation physique), le prochain comité directeur qui devait avoir lieu sur Montpellier aura lieu à Castelmaurou (salle plus adaptée).

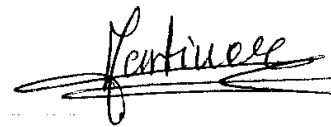
Pour autant, une réunion du Bureau Directeur élargi aux Présidents de Districts se tiendra sur Montpellier le samedi 15 mai 2021 toute la journée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h10



Le Président de la LFO

Arnaud DALLA PRIA



La Secrétaire Générale de la LFO

Laurence MARTINEZ